

AVIS D'information

Service public d'assainissement collectif

Délégation par affermage

La Commune de Meslay a, par délibération du 20 septembre 2007, délégué par affermage la gestion de son service public d'assainissement collectif à l'entreprise LYONNAISE DES EAUX, à compter du 01/10/2007, pour une durée de 12 ans.

Meslay, le 1^{er} octobre 2007

Élie NORGUET